

**DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES**

## ARRÊTÉ DU MAIRE

N° 24T099

**DOMAINE : 8.3 Voirie**

**OBJET : Travaux de raccordement ENEDIS et réfection définitive des tranchées  
Avenue Georges Carpentier, rue Mimoun, rue Ladoumègue HORS SECTEUR PNRQAD  
A compter du 18/03/2024 jusqu'au 26/04/2024**

Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales articles L2213-1 et suivants,  
Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment les articles L2121-1, L2122-1, L2122-4 et L2125-1,  
Vu le code de l'environnement et notamment les chapitres IV du titre V du livre V,  
Vu le code de la route, notamment les articles R411-1 et suivants, R411-17 à R411-28 et R110-1 et suivants,  
Vu le code pénal, notamment l'article R610-5,  
Vu le règlement de voirie de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole,  
Vu la délibération n°22121633 du 16 décembre 2016 qui tarifie l'occupation du domaine public sur le territoire communal,

CONSIDÉRANT la demande du pétitionnaire : **TORRES, Avenue Camille Pelletan – BP16 - 13220 LA MEDE** pour le compte de : **ENEDIS**, qu'en raison des travaux susmentionnés, et qu'afin d'éviter tout risque d'accident, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement.

### ARRÊTE

**Article 1 :** Le pétitionnaire est autorisé à entreprendre les travaux visés en objet et devra mettre en place et respecter les prescriptions en annexe.

**Article 2 :** Le pétitionnaire sera rendu responsable de tous dommages ou accidents résultant de ses travaux ou installation ou de l'insuffisance de la signalisation.

**Article 3 :** L'autorité de police municipale pourra ordonner la mise en fourrière des véhicules en infraction aux dispositions du présent arrêté, conformément à la matérialisation de la signalisation mise en place.

Fait à Marignane, le **22 MARS 2024**

Le Maire,  
Eric Le Dissès

*Cet acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Mairie ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Marseille par courrier ou par saisine dématérialisée, via l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception en sous-préfecture.*



21, T099



# ANNEXE A L'ARRETE DE CIRCULATION

En date du 22 MARS 2024

## LOCALISATION DE LA DEMANDE

**Av Carpentier / Rue Mimoun / Rue Ladoumègue**

### PROPRIETAIRE DE LA VOIE

<input checked="" type="checkbox"/> METROPOLE	<input type="checkbox"/> DEPARTEMENTALE
<input type="checkbox"/> COMMUNALE	<input checked="" type="checkbox"/> PRIVEE

### LE PETITIONNAIRE ... TORRES

Adresse Avenue Camille Pelletan BP16 13220 LA MEDE

Tél./FAX 04 42 07 08 86

Mail [djamila.benstaali@sarl-torres.com](mailto:djamila.benstaali@sarl-torres.com)

## POUR LE COMPTE DE ENEDIS

### DATES ET DUREE DES TRAVAUX

du 18/03/2024 au 26/04/2024

### NATURE ET DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Raccordement ENEDIS et refection définitive des tranchées

#### Ouverture de tranchées conformément au Règlement de voirie CUMPM

<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> DAET
<input type="checkbox"/> Longueur Tranchées	<input type="checkbox"/> TRAVAUX DE NUIT	
<input checked="" type="checkbox"/> Voirie moins de 3 ans	<input checked="" type="checkbox"/> STATIONNEMENT INTERDIT + Panneaux	
<input checked="" type="checkbox"/> 30 KM/h	<input checked="" type="checkbox"/> ALTERNAT MANUEL SI BESOIN	
<input checked="" type="checkbox"/> DANGER	<input checked="" type="checkbox"/> ALTERNAT TRICOLORE SI BESOIN	
<input checked="" type="checkbox"/> CHAUSSEE RETRECIE	<input type="checkbox"/> ROUTE BARREE AVEC DEVIATION	
<input checked="" type="checkbox"/> TRAVAUX 1/2 chaussée	<input checked="" type="checkbox"/> Passage VL et PL	
<input checked="" type="checkbox"/> CONES DE SIGNALISATION	<input checked="" type="checkbox"/> PROTECTION DES PIETONS	
<input checked="" type="checkbox"/> BALISAGE DU CHANTIER	<input type="checkbox"/> INSTALLATION NACELLE	

AVIS/OBSERVATION Direction de l'Aménagement Urbain

AVIS/OBSERVATION du Directeur Général des Services Techniques





COMMUNE DE MARIIGNANE

Périmètres du centre

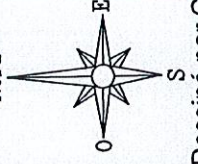
le 04/12/2019

LEGENDE :

— Périmètre PNRoad



Nord



Dessiné par CF